

**Intervention de S.E. Dr Christine Nina Niyonsavye,
Ambassadeur Extra ordinaire et Plénipotentiaire du
Burundi en France, Représentante Personnelle du Chef
de l'Etat à l'OIF lors de la 103^{ème} session de Conférence
Permanente de la Francophonie**

Paris, le 06 avril 2018

Madame la secrétaire Générale, Chers collègues
Représentants personnels des Chefs d'Etat et des
Gouvernements, Mesdames et Messieurs,

Je joins ma voix aux précédents orateurs pour vous
féliciter Madame la Secrétaire Générale pour le travail que
vous accomplissez avec beaucoup de qualités.

En ce qui est de la situation politique qui semble demeurer
un sujet permanent de préoccupation pour certains pays, je
vous réaffirme une fois de plus que la « crise de 2015 se
conjugue au passé pour les burundais qui savent ce qu'ils
ont souffert durant plusieurs années des conflits.

C'est dans ce contexte qu'un certains nombre des acteurs
politiques qui étaient à l'extérieur depuis 2015 ont répondu
à l'appel du Président de la République et sont rentrés
pour s'impliquer dans la reconstruction du Burundi.

En ce qui est du processus de révision constitutionnelle, je
tiens à rappeler ici qu'il s'agit d'une recommandation issue
du dialogue inclusif inter burundais.

Si je me tiens à une compréhension simple dans une vraie démocratie c'est la voix du peuple qui prime. Plus de 11 million des femmes, des hommes et des enfants vivent sur le territoire burundais.

L'inclusivité de tous les acteurs politiques épris de paix est effective tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en témoigne la dernière rencontre à Arusha sous l'égide du Président M'Kapa en décembre 2017 qui a rassemblé les représentants de tous les partis politiques, de la société civile, des représentants des religieux, ceux de l'intérieur comme ceux venus de l'extérieur.

En ce qui est des Droits de l'Homme, les rapports issus du Haut commissariat des Nations Unies sur les droits de l'homme à Genève font régulièrement l'objet d'une analyse minutieuse. Les recommandations de ces rapports sont mises en œuvre en fonction de la plus value que l'Etat burundais y trouve.

L'esprit et la lettre des Accords d'Arusha doivent être dynamiques et en fonction de l'évolution de la situation qui a donné lieu à leur existence

Je reste néanmoins préoccupée par le maintien des mesures prises sur le Burundi : (1) Mise sous observation de l'Etat du Burundi et particulièrement (2) la Suspension de la coopération multilatérale qui demeurent malgré les avancées notées entre autre sur le plan de la sécurité.

La mission prochaine de l'OIF est bien entendu la bienvenue et reviendra convaincue comme les précédentes de la paix et la sérénité qui règnent au Burundi.

Madame la Secrétaire Général,

Permettez-moi de revenir sur un point avant de conclure. Après avoir vécu des années dans une crise sans repis pendant plus de dix ans au cours desquelles des frères et des sœurs se sont retournés violemment les uns contre les autres sur base des hypothétiques différences ethniques des milliers des burundais ont perdu la vie, notre jeunesse a perdu le sens de culture de l'unité et de la paix qui a naguère qualifié le peuple burundais. Il est aujourd'hui question de reconstruire sur base de nos valeurs culturelles.

Le diagnostic étant fait, les burundais ont compris qu'il n'y qu'eux qui ont tout à perdre dans toute situation de crise. Les autorités du Burundi y veillent ardemment

Et les burundais ont pris la décision de prendre leur destin en main et se sont lancé sur une voie sans retour de renforcement de la paix afin de poursuivre la reconstruction du pays.

Je vous remercie